

SOINS DENTAIRES

L'ajout des soins dentaires est au choix du preneur.
Une carte directe est utilisée pour le remboursement des prestations.



Le preneur détermine :

- Le ou les blocs à couvrir;
- Le maximum remboursable et la coassurance applicable à chaque bloc;
- La franchise par année civile, selon le statut de protection. La franchise s'applique à tous les blocs choisis.

BLOC 1 SOINS DE BASE	BLOC 2 SERVICES DE PROSTHODONTIE	BLOC 3 SERVICES D'ORTHODONTIE
Diagnostique	Restauration majeure et prothèse fixe	Orthodontie
Prévention et appareil de maintien		
Restauration mineure		
Endodontie		
Parodontie		
Rebasage, regarnissage et réparation de prothèse amovible	Prothèse amovible	
Réparation de pont fixe et de couronne		
Chirurgie buccale	Pont fixe	
Services généraux complémentaires		

Note : Le tarif de référence est celui de l'année en cours.

PROFITEZ DE NOTRE PROGRAMME SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Conçu spécifiquement pour améliorer la santé des employés, le programme axé Santé vise à développer et implanter une culture santé à l'intérieur des organisations par l'entremise de solutions concrètes et adaptées à chaque environnement de travail.

Pour plus de détails sur les outils offerts, visitez le ssq.ca.

SOUTIEN À LA SANTÉ*

Un employé semble en difficulté? Aidez-le à retrouver sa qualité de vie le plus tôt possible en lui offrant une carte d'utilisation du programme Soutien à la santé. Le plan d'aide prévoit pour les employés et leurs personnes à charge :

- 3 heures de consultation téléphonique, dont 1 heure de consultation juridique ou financière;
- 6 heures de consultation en cabinet ou par Internet sécurisé;
- Aide pour trouver un centre d'hébergement ou un service de garde;
- Vidéos sur différents sujets (la prévention du suicide, la cyberdépendance, la gestion du stress, l'épuisement professionnel, etc.).

L'ASSURANCE COMPASSION**

L'assurance compassion offre aux employés la sécurité financière s'ils doivent s'absenter du travail pour prendre soin d'un proche gravement malade.

Beaucoup plus qu'un avantage social innovant, elle fait preuve d'empathie dans le soutien des employés en situation difficile, favorise la réduction des maladies de nature psychologique et répond aux besoins de la société actuelle. Les employés ne mettent pas en péril leur propre santé et sont ainsi en mesure de retourner au travail dans de meilleurs délais.

Pour plus de détails, visitez le ssq.ca/compassion.

UN RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DURABLE ET EN SANTÉ

Pour assurer la pérennité du régime d'assurance collective, des mesures ont été mises en place :

- Substitution générique des médicaments;
- Liste régulière SSQ de médicaments : cette couverture plus généreuse que ce qui est couvert par la RAMQ couvrira efficacement tous les besoins des employés;
- L'application de frais usuels et raisonnables ainsi que le regroupement de certaines clauses permettent d'offrir un régime de qualité tout en optimisant son utilisation.

Des options novatrices vous seront aussi offertes dans le but de couvrir efficacement les employés et ce, à un coût attrayant.

* Inclus dans les contrats avec assurance salaire de longue durée.

** L'ajout de cette garantie est au choix du preneur, en complément à l'assurance salaire de courte durée.

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, veuillez vous référer au contrat.

* S'applique à l'assurance vie de base et additionnelle de l'adhérent ainsi qu'à l'assurance salaire de courte et de longue durée.

SSQ pme

ASSURANCE COLLECTIVE POUR PETITES ENTREPRISES

UN NOUVEAU PRODUIT ADAPTÉ AUX ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

Les régimes d'assurance collective doivent être adaptés à leur réalité, SSQ l'a compris. Puisque la gestion d'une PME comporte son lot de responsabilités et de préoccupations, SSQ propose une solution d'assurance collective concurrentielle, complète, adaptée aux besoins des PME d'aujourd'hui et facile à gérer.

FINI LA PAPERASSE : L'ASSURANCE COLLECTIVE POUR PME SE GÈRE 100 % EN LIGNE

Le temps est précieux et se fait rare. C'est pourquoi notre solution pour petites entreprises se gère de façon 100 % électronique dès la mise en vigueur :

- Inscription des adhérents par fichier électronique;
- Paiement de la facture par débit préautorisé;
- L'inscription des adhérents au dépôt direct et relevés électroniques des prestations.

En quelques clics, les **administrateurs** effectuent la gestion de l'assurance collective sur le site sécurisé **ACCÈS | administrateurs**.

POUR LES ADMINISTRATEURS

- Gestion des nouvelles adhésions;
- Modifications au dossier des adhérents;
- Consultation de la facture;
- Consultation et téléchargement des différents formulaires de réclamation;
- Consultation des brochures et résumés, etc.

Une foule d'avantages sont également disponibles pour les **assurés** sur le site sécurisé **ACCÈS | assurés**.

POUR LES ASSURÉS

- Consultation et modification des bénéficiaires;
- Des remboursements plus rapides grâce au dépôt direct et relevés électroniques des prestations;
- Consultation des garanties, de la brochure et du résumé;
- Impression de cartes d'assurance supplémentaires;
- Changement d'adresse;
- Téléchargement de différents formulaires de réclamation;
- Simulation de demandes de prestations;
- Réclamations en ligne;
- Tous les avantages de l'application SSQ Services Mobiles;
- Et plus!

UNE PROTECTION COMPLÈTE

Assurance vie/mort et mutilation accidentelles

Ces garanties sont offertes à l'employé et ses personnes à charge. Le preneur détermine le volume assurable ainsi que la date de fin de ces garanties.

Assurance vie additionnelle

Cette garantie est offerte sur une base facultative et est sujette à des preuves d'assurabilité. Elle est disponible tant pour l'employé que ses personnes à charge. Le volume assurable est déterminé par l'employé en fonction de ce qui est convenu par le preneur dans le contrat d'assurance collective.

Assurance salaire de courte et de longue durée

Selon le besoin de son entreprise, le preneur détermine :

- Le volume assurable;
- Les délais de carence en maladie, accident et hospitalisation;
- L'inclusion ou non du délai de carence en assurance salaire de longue durée à la fin de la période de propre emploi (24 mois).

Exonération des primes*

En cas d'invalidité totale, les garanties seront maintenues sans paiement de primes, et ce à compter du premier jour suivant le délai de carence d'assurance salaire de longue durée ou après 6 mois suivant la date de début de l'invalidité totale si la garantie d'assurance salaire de longue durée n'est pas offerte au contrat.

SSQ Groupe financier

LES
VALEURS
À LA BONNE
PLACE

SSQ.CA/SSQPME

LES
VALEURS
À LA BONNE
PLACE

SSQ Groupe financier

SOINS DE SANTÉ

Les soins de santé sont offerts selon le statut de protection individuelle, familial, monoparental et couple.

Le preneur détermine :

- La franchise par année civile selon le statut de protection applicable à l'ensemble des soins de santé, à l'ensemble des soins de santé sauf les médicaments, ou sur les médicaments seulement;
- La franchise par service pour les médicaments, si désiré;
- La coassurance applicable à l'ensemble des soins de santé. La coassurance peut être différente pour les médicaments.

MÉDICAMENTS	
Médicaments*	Carte directe, liste régulière et substitution générique
Médicaments – Contribution du patient	Médicaments – CP
Injection sclérosante	20 \$ adm. /traitement
Vaccins préventifs	200 \$ remb./année civile
HÔPITAL	
Frais d'hospitalisation	Chambre semi-privée ; sans franchise ; coassurance à 100 %
ASSURANCE VOYAGE	
Assurance voyage avec assistance	5 000 000 \$ remb. /séjour ; sans franchise ; coassurance à 100 %
Assurance annulation de voyage	5 000 \$ remb. /séjour ; sans franchise ; coassurance à 100 %
AUTRES FRAIS	
Maison de convalescence	Chambre semi-privée; 60 jours/année civile
Ambulance	Illimité
Transport par avion ou par train	Illimité
Traitements dentaires - Accident	Illimité
Soins infirmiers	300 \$ adm. /jour; 10 000 \$ remb. /année civile
Stérilet	Illimité
Tomodensitométrie Résonance magnétique Échographie	Radiographie Analyses de laboratoire Électrocardiogramme 1 000 \$ remb. /année civile; regroupé
Appareil auditif	500 \$ remb. /48 mois
Glucomètre	250 \$ remb. /36 mois
Prothèse externe et membre artificiel	5 000 \$ remb. /prothèse
Fauteuil roulant et marchette	Illimité
Lit d'hôpital	Illimité
Appareil d'assistance respiratoire	10 000 \$ remb. à vie
Appareils orthopédiques	Illimité
Appareils thérapeutiques	10 000 \$ remb. à vie
Bas de contention	3 paires/année civile
Chaussures orthopédiques	Illimité
Prothèse capillaire - Chimiothérapie	300 \$ remb. à vie
Neurostimulateur transcutané	800 \$ remb. /60 mois
Orthèses plantaires	300 \$ remb. /année civile
Lentilles intraoculaires	1 000 \$ remb. à vie
Prothèses mammaires	1 000 \$ remb. /24 mois
Soutien-gorge post-opératoire	200 \$ remb. à vie
Pompe à insuline	7 500 \$ remb. /60 mois
Accessoires pour la pompe à insuline	Illimité
Articles pour stomie	Illimité

* Il est possible de retirer la surprime à 65 ans lorsqu'il n'y en avait pas chez l'assureur actuel

Quatre options sont offertes pour couvrir les professionnels de la santé.

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ						
	CHOIX 1		CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4	
Psychologue	85 \$	adm. /traitement	300 \$ remb. /année civile, regroupé	300 \$ remb. /année civile, regroupé	500 \$ remb. /année civile, regroupé	750 \$ remb. /année civile, regroupé
Psychiatre	85 \$	adm. /traitement				
Psychanalyste	85 \$	adm. /traitement				
Travailleur social	85 \$	adm. /traitement				
Chiropraticien	40 \$	adm. /traitement		300 \$ remb. /année civile, regroupé	500 \$ remb. /année civile, regroupé	750 \$ remb. /année civile, regroupé
Chiropraticien - Radiographies	40 \$	adm. /traitement				
Acupuncteur	50 \$	adm. /traitement		300 \$ remb. /année civile, par professionnel	500 \$ remb. /année civile, par professionnel	750 \$ remb. /année civile, par professionnel
Physiothérapeute & TRP	55 \$	adm. /traitement				
Ergothérapeute	80 \$	adm. /traitement				
Orthophoniste	95 \$	adm. /traitement				
Audiologiste	70 \$	adm. /traitement				
Ostéopathe	65 \$	adm. /traitement				
Podiatre	65 \$	adm. /traitement				
Ophthalmologiste Optométriste	60 \$ adm. /24 mois; regroupé					

Ces couvertures complémentaires sont offertes en option au choix du preneur.

MKO						
	CHOIX 1		CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4	
Massothérapeute	55 \$	adm. /traitement	300 \$ remb. /année civile regroupé	300 \$ remb. /année civile regroupé	500 \$ remb. /année civile regroupé	750 \$ remb. /année civile regroupé
Kinésithérapeute	55 \$	adm. /traitement				
Orthothérapeute	55 \$	adm. /traitement				

SOINS VISUELS				
	CHOIX 1	CHOIX 2	CHOIX 3	CHOIX 4
Lunettes			Non couvert	
Lentilles cornéennes	200 \$ adm. /24 mois regroupé	400 \$ adm. /24 mois regroupé		
Correction visuelle par laser				